

dans un seul Grand Ensemble de type confédéral, qui est l'Union de Ntimansi.

12. En Grand Connaisseur du passé lointain de l'Afrique et du Monde, Ne Muanda Nsemi le sait très bien, que la Communauté Kongo et la Communauté Tutsi, sont deux Communautés Soeurs qui, par la faute de l'Occident Colonial, sont confrontées à un même Problème majeur :

13. En effet, le Régime Colonial a balkanisé l'Espace Culturel Tutsi en Uganda, en Ituti, en Kivu, en Ruanda, en Burundi, en Tanzanie, etc.

Tout comme, le même Régime Colonial a balkanisé l'Espace Culturel Kongo en Angola, en Kongo Central (= Bakongo et Bandundu), en Sud du Congo Brazza, en Sud Gabon, et en Sao Tome.

14. En sa qualité de Grand Maître de Bundu dia Kongo, Ne Muanda Nsemi le sait très bien, que dans les Archives Secrets, des Grands Etres de Muela Kongo, il est écrit que : «... Les Zulu, les Lemba, les Bena Kongo, et les Tutsi, ont un Lien de Sang avec les Juifs...». Fermons très vite cette parenthèse, a dit le Grand Maître de Bundu dia Kongo.

NE MUANDA NSEMI

Nlongi'a Kongo

Grand Maître de Bundu dia Kongo
Roi et Prêtre des Bena Kongo

Kinshasa, le 17 Décembre 2012

BDM
BUNDU DIA MAYALA

UN PARTI PAN AFRICANISTE D'AVANT-GARDE

Récépissé N° 24445 du 2 Mars 2009 du Ministère de l'Intérieur

KONGO DIETO 904

B.P. 15.964 Kinshasa I
E-mail : mpungiabdm@yahoo.fr

LE MESSAGE DU GRAND MAITRE

La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme reconnaît la liberté de pensée et d'opinion à toute personne, à tout Peuple.

QUI ENCOURAGE LE TERRORISME EN RDC ?

1. UN ETAT ARTIFICIEL ET MULTINATIONAL

1. La RDC est un ETAT ARTIFICIEL, un PAYS MULTINATIONAL, un Mariage Forcé, créé par le Roi Léopold II, qui a rassemblé de force, plusieurs Ethnies aux mentalités diverses et divergentes :

La Communauté Ngala, la Communauté Kongo (= Bakongo et Bandundu), la Communauté Ruandophone, la Communauté Anamongo (= Mongo et Batetela), la Communauté Nande, etc.

2. Chacune de ces Communautés nationales de la RDC a des droits et des devoirs vis-à-vis de la RDC, et de l'Afrique Centrale.

3. Toute Communauté lésée dans ses droits légitimes par le Gouvernement Central a le droit de REVENDIQUER ses droits, et même de recourir à son DROIT A L'AUTODETERMINATION.

2. LA RESPONSABILITE DU REGIME EN PLACE

4. Dans chaque foyer, dans chaque clan, dans chaque Nation, là où il y a des hommes, les problèmes ne manquent pas. Pour sauvegarder l'harmonie et l'entente dans le foyer, dans le